

Projet de formation :

Préparation des concours d'entrée dans les IFCS et

Préparation à l'intégration en Institut de Formation

Cadre de Santé

Institut de Formation des Cadres de Santé du Territoire Lyonnais

95 Boulevard Pinel – BP 30039 - 69678 BRON Cedex

Mail : contact@ifcstl.fr

Établissement public de formation / Numéro de Siret : 130 020 647 00017 /

Enregistré sous le numéro 82 69 13898 69 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Table des matières

1. Finalité de la formation	1
2. Objectifs pédagogiques de la préparation	1
3. Intervenants	2
4. Organisation de la formation sur 16 jours	3
5. Planning d'une journée type	3
6. Documentation et liens avec les participants	4
7. Evaluation de la formation	4
8. Stratégies pédagogiques	5

Cette préparation au concours d'entrée en IFCS est organisée au sein de l'Institut de Formation des Cadres de Santé du territoire Lyonnais (IFCS-TL), sous la responsabilité de deux cadres formateurs permanents et avec la collaboration étroite de l'équipe administrative selon les missions et activités dévolues.

1. FINALITE DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux candidats de réussir les différentes épreuves du concours d'entrée dans les IFCS de faciliter leur intégration en formation.

Elle accompagne les candidats dans :

- la construction de nouvelles représentations des fonctions d'encadrement et / ou de formation,
- le cheminement dans leur projet professionnel,
- leur parcours de professionnalisation.

2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA PREPARATION

Préparer les candidats aux épreuves de sélection pour l'entrée à l'IFCS au regard du contexte sanitaire et social actuel :

- **Epreuve d'admissibilité (écrit)** : acquérir une méthodologie d'expression écrite et s'entraîner dans un temps défini à répondre aux exigences de cette épreuve ; argumenter sa pensée de manière claire, concise et pertinente.
- **Epreuve d'admission (oral)** : acquérir une méthodologie afin d'élaborer son dossier professionnel : curriculum vitae, expériences, compétences professionnelles développées, conception de la fonction cadre et projet pour devenir cadre de santé ; analyser son parcours professionnel, savoir l'argumenter et le valoriser face à un jury.

Les objectifs pédagogiques se décomposent selon 4 modules de formation intégrés dans les six sessions alternatives :

- Module 1 : bloc de compétences de l'expression écrite
- Module 2 : bloc de compétences sur la rédaction du dossier professionnel
- Module 3 : bloc de compétences sur l'environnement professionnel
- Module 4 : bloc de compétences de l'argumentation orale

Module 1 : Expression écrite

- Former aux techniques de résumé, de synthèse et de commentaires de textes pour l'épreuve écrite,
- Développer les capacités d'analyse, de synthèse et de commentaires de textes,
- Rédiger une argumentation structurée,
- Se confronter aux conditions réelles de l'épreuve en 4 heures.

Module 2 : Dossier professionnel

- Favoriser la prise de recul sur la fonction de CDS pour développer une posture réflexive,
- Etre capable d'analyser son expérience professionnelle,
- Appréhender la méthodologie de l'élaboration du dossier professionnel pour l'épreuve orale,
- Savoir argumenter son projet professionnel,
- Bénéficier d'un accompagnement individuel et/ou collectif dans l'élaboration du dossier.

Module 3 : Environnement professionnel

- S'informer des actualités sanitaires et sociales,
- Enrichir sa culture générale en santé,
- Repérer les principales thématiques sanitaires et sociales,
- S'informer des différentes réformes hospitalières,
- Appréhender l'organisation du système de santé ainsi que l'organisation de la formation initiale et continue,
- Connaître d'un point de vue réglementaire la fonction cadre de santé : missions, compétences...

Module 4 : Argumentation orale

- Etre capable de soutenir une argumentation orale,
- Valoriser son projet professionnel devant un jury,
- Savoir mettre en valeur ses connaissances théoriques lors des échanges avec le jury,
- Développer ses capacités d'expression et de communication,
- S'entraîner à exposer son projet et à échanger avec un jury.

3. INTERVENANTS

Les intervenants sont choisis pour leurs expériences professionnelles ainsi que leurs compétences pour accompagner les stagiaires dans une préparation au concours des cadres de santé. Ce sont des professionnels ayant des activités d'encadrement, de formation ou de direction dans le secteur sanitaire et/ou social.

4. ORGANISATION DE LA FORMATION SUR 16 JOURS

La formation proposée débute en octobre 2025 et se termine en mars 2026 selon une alternance calendaire. L'organisation se décompose à travers six sessions. Celles-ci peuvent comprendre 1 à 4 jours maximum par semaine. La formation s'articule selon les modules dispensés, à la fois sur des journées complètes mais aussi sur des demi-journées.

Le format éducatif hybride de cette formation se décline selon des temps de formation en présentiel délivrés au sein de l'IFCS-TL et des temps de composition de l'épreuve écrite organisés en distanciel.

- **Module 1 :**
Quatre jours et demi en présentiel et cinq devoirs écrits de 4 heures (2 en distanciel et 3 en présentiel) sont consacrés à la préparation pour l'écrit avec entraînement à la communication écrite et aux méthodologies de synthèse et d'analyse.
- **Module 2**
Trois jours et 2 demi-journées d'accompagnement personnalisé en présentiel sont dédiés à la réalisation du dossier professionnel. L'objectif est d'aider chaque participant dans l'élaboration de son projet professionnel afin de constituer le dossier attendu.
- **Module 3**
Deux jours et demi en présentiel permettent au candidat d'approfondir et de réactualiser ses connaissances du système de santé et de l'environnement professionnel du cadre de santé. La mise en place d'une table ronde avec différents professionnels lors de la 3^{ème} session doit permettre aux candidats de discuter et de débattre sur la fonction cadre de santé ainsi que sur leurs représentations de la fonction.
- **Module 4**
Deux jours et une demi-journée pour l'oral blanc en présentiel sont assurés pour l'argumentation orale. Les participants s'entraîneront selon les conditions du concours d'admission.

5. PLANNING D'UNE JOURNÉE TYPE

Les journées de formation se déroulent le plus souvent **de 9h à 17h**, sauf horaires d'exception dont les stagiaires sont informés.

L'émargement est obligatoire tant pour les inscrits à la formation que pour les intervenants. Il permet l'octroi d'une attestation de présence pour les participants et d'une rémunération pour les intervenants.

La formation a lieu à l'IFCS-TL Bât 308, 2^{ème} étage, sur le site du Centre Hospitalier Le Vinatier. D'autres salles du site peuvent être utilisées, principalement les salles de la Formation Continue au 1^{er} étage du bâtiment 308 ou au sein du Bâtiment 416 à proximité du précédent.

L'accès au self du CH Le VINATIER se fait en payant son repas directement à la caisse du self, par carte bancaire, pour un montant de 13€. La salle à manger de l'internat du CH. le Vinatier, en fonction des demandes exprimées, peut être accessible, pour déjeuner à l'abri, aux seules personnes non défrayées de leurs frais de repas.

Un programme détaillé, mentionnant les horaires et les lieux de la formation, est communiqué en début de formation.

6. DOCUMENTATION ET LIENS AVEC LES PARTICIPANTS

Une **adresse mail GMAIL** est exigée pour le partage de documentation via la plateforme Google Classroom. L'adresse doit permettre d'identifier facilement le stagiaire :

nom.prénom@gmail.com.

Par mail ou via la plateforme collaborative, les participants reçoivent les programmes, la bibliographie, les supports de cours, les textes et articles mis à disposition par les intervenants. Les copies composées sont également à restituer par l'intermédiaire de cette plateforme. L'ensemble des documents sont donc dématérialisés.

L'accès aux centres de documentation du site du CH Le Vinatier est possible en dehors des heures de cours ; des ouvrages peuvent être consultés. Les horaires d'ouverture peuvent être communiqués sur demande.

7. EVALUATION DE LA FORMATION

- Chaque enseignement fait l'objet d'un bilan d'étape par le formateur vacataire.
- Des réunions sont planifiées avec les divers intervenants de la formation continue afin d'harmoniser les pratiques, envisager les réajustements qui s'imposent et procéder au suivi des participants. Un compte-rendu est rédigé systématiquement, archivé et adressé à l'ensemble des protagonistes.
- Les stagiaires, à titre individuel, ont la possibilité d'exprimer des demandes de réajustements/aménagements en sollicitant les formateurs référents et/ou la directrice, Madame Nicole Dauvergne. La demande peut être relayée par mail et un espace d'échange est proposé en fonction du motif et de l'urgence exprimée. Mails de contact : contact@ifcstl.fr et/ou nicole.dauvergne@ifcstl.fr
- Un bilan de la formation est réalisé en deux temps : un premier bilan à l'issue de formation (mars) puis un deuxième bilan dans les 6 mois permettant davantage de distanciation pour les participants.

- Une évaluation auprès des intervenants est également effectuée à l'issue de la formation.
- L'analyse croisée de l'ensemble des résultats d'évaluations permet de réajuster la formation pour l'année suivante afin de l'améliorer. Le taux de réussite est également un indicateur pour évaluer la formation continue dispensée.

8. STRATEGIES PEDAGOGIQUES

Il est demandé aux stagiaires dès le début de la formation un test de positionnement afin d'identifier les besoins individuels et groupaux en formation pour ajuster cette dernière.

Pour le module 1 : Expression écrite

L'objectif général est de se préparer à l'épreuve écrite du concours, d'acquérir et/ou d'actualiser des compétences pour améliorer ses capacités rédactionnelles et méthodologiques. Le candidat sera capable de prendre du recul sur sa pratique et faire du lien entre ses lectures professionnelles et son expérience professionnelle.

Il est proposé à chaque participant de réaliser des devoirs supplémentaires à domicile (au moins un ou deux) pour continuer à s'entraîner.

Chaque correction fait l'objet d'un retour individualisé mais est aussi envisagée avec le collectif selon un intérêt pédagogique formatif.

Pour le module 2 : Dossier professionnel

L'objectif général est de se préparer à l'épreuve orale du concours en appréhendant la méthodologie de la construction, de la rédaction et de l'argumentation du dossier professionnel (curriculum vitae, conception de la fonction de cadre de santé, projet). Le candidat sera alors capable d'adopter une posture réflexive en lien avec la fonction de cadre de santé.

Chaque candidat peut ainsi bénéficier de la supervision de son dossier par l'intervenant référent.

Pour le module 3 : Environnement professionnel

L'objectif général est d'enrichir sa culture générale en santé pour pouvoir se positionner comme cadre de santé selon l'environnement professionnel dans lequel il évolue.

Une table ronde sous le format d'une demi-journée est organisée, avec des professionnels CDS nouvellement diplômés, issus d'institut de formation ou de gestion de proximité. Ces échanges permettent de confronter leurs représentations à la fonction cadre de santé actuelle.

Pour le module 4 : Argumentation orale

L'objectif général est de se préparer à l'épreuve orale du concours d'admission en se formant aux techniques d'entretien et en sachant valoriser et argumenter son positionnement.

Plusieurs entretiens formatifs sont réalisés ainsi que des ateliers collectifs.

Une demi-journée est dédiée pour l'oral blanc. Chaque candidat est mis en condition d'examen simulé afin de favoriser l'expression orale des participants.

Ces apprentissages font l'objet différentes animations pédagogiques laissées à l'initiative des intervenants.